

sieurs, les vertus de nos pères, leur héroïsme, leur valeur ont germé au fond de nos âmes ; et il n'est pas un de nous qui ne reconnaisse, aux battements de son cœur, les nobles sentiments qui les ont animés. Il n'est personne surtout, qui n'ait foi dans les paroles de l'Écriture où il est dit : " Que Dieu bénira les enfants de ceux qui, comme nos ancêtres, ont marché dans les voies de la justice et observé ses commandements"—Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qui nous permet d'espérer que le peuple canadien deviendra un grand peuple, et qu'il lui sera donné de continuer la mission civilisatrice dont il doit être chargé en vertu de son illustre origine.

(A CONTINUER.)

GUÉRISON DE MADAME ANDRÉ LAPIERRE, EN 1857.

Angélique Goneau, née à Montréal, âgée de 52 ans, demeurant au faubourg Saint Joseph, épouse de Monsieur André Lapierre, fut atteinte, en 1850, d'un mal au pied gauche, qui se communiqua bientôt à la jambe, et lui fit éprouver de vives et continuelles douleurs. Son pied et sa jambe n'étaient qu'une plaie, qui rendait une suppuration abondante, si fétide, que malgré tous les soins de propreté qu'on pouvait prendre, on était contraint d'ouvrir le matin, les croisées de sa chambre, pour en renouveler l'air, afin d'en diminuer la mauvaise odeur qui lui était insupportable à elle-même. Ce mal persévéra ainsi l'espace de six ans, avec plus ou moins d'intensité : quelquefois la malade était en état de marcher, quoiqu'avec peine, le pied enveloppée dans des linges ; mais, le mal s'aggravant ensuite, elle était contrainte de rester immobile sur un canapé, des temps considérables, comme six ou sept semaines de suite.

Les sangsues, la pierre infernale, et d'autres moyens employés successivement, ne produisirent aucun bon résultat. Les chairs du pied et de la jambe étaient dans un tel état d'altération et de décomposition, qu'à la fin, le Docteur qui la traitait lui déclara qu'il n'y avait point de moyen humain, pour guérir un tel mal, et qu'il cesserait de la visiter, afin de ne pas l'engager d'avantage dans des dépenses inutiles. Un autre Docteur qui la visita dans cet état, avoua aussi que l'art était impuissant pour la guérir. Ce fut pareillement le jugement que porta la Sœur Bourbonnière, Religieuse de l'Hôtel-Dieu, après avoir vu la plaie de la malade. " Vous pouvez faire des Neuvaines, lui disait-elle, pour demander à Dieu la résignation ; mais il ne fera pas un miracle pour vous guérir. Votre mal est sans ressource."

Cette Sœur parlait de la sorte, à cause de plusieurs Neuvaines que la malade avait faites à Notre-Dame de Pitié, ou plutôt que des personnes pieuses faisaient pour elle. Il lui semblait en effet que dans cet état de vives souffrances, elle était incapable de prier et qu'elle ne pouvait que pleurer et se lamenter, en voyant qu'elle souffrait sans espoir d'adoucissement dans ces maux, attendu que son Docteur pensait qu'elle ne tarderait pas de succomber à un si douloureux martyre.

Enfin Mademoiselle Eulalie Lapierre, fille de la malade, ayant entendu parler de plusieurs guérisons opérées par l'huile de la lampe de Notre-Dame de Pitié, résolut d'employer ce moyen pour guérir sa mère. Elle s'adressa pour cela aux Sœurs de la Congrégation, Rue Notre-Dame, qui, le Vendredi Saint 1857, lui donnèrent une très-petite quantité d'huile, environ une petite cuillerée, qui suffit à peine pour oindre le pied et la jambe. L'onction dont nous parlons ayant été faite, les douleurs cessèrent, ce même jour ; le pied se désenfla, et le lendemain, la malade marchait dans sa maison. La semaine de Pâques, qui suivit, elle pût sortir et aller par les rues, spécialement à l'église de l'Évêché, où elle fit la Sainte Communion ; et ce qui n'est pas moins remarquable : sa plaie s'étant fermée en si peu de temps, Mad. Lapierre n'éprouva aucune des suites qu'on avait craint de cette subite suppression. Enfin, quoiqu'il y ait déjà plus de trois ans, depuis sa guérison, elle n'a jamais remarqué aucun retour de son ancien mal et a constamment vaqué à ses affaires avec une liberté entière,

Telle est la déclaration faite par Madame Lapierre et par sa famille, ce neuf Novembre 1860.

DAME ANDRÉ LAPIERRE.

DEMOISELLE EULALIE LAPIERRE.

ANDRÉ LAPIERRE.

DAME C. S. RODIER, JUN.

CERCLE LITTÉRAIRE.

Les Elections Semestrielles des officiers du Cercle Littéraire auront lieu ce soir, 4 mai. Tous les membres sont priés de se rendre à cette séance.

Par ordre,

J. A. GÉNAND

S. A. C. L.

ENIGMES.

Comment s'appelle l'objet que peu d'hommes estiment ?

Et pourtant il honore la main du plus grand empereur.

Il est fait pour blesser et tient de fort près au glaive.

Il ne verse pas de sang, et fait pourtant mille blessures ; il ne dépouille personne, et pourtant enrichit : il a conquis le globe terrestre, il fait la vie douce et égale.

Il a fondé les plus grands empires ; il a bâti les plus anciennes cités ; j'amaïis pourtant il n'alluma la guerre, et heureux le peuple qui met en lui sa confiance. (1)

Connais-tu ce tableau sur un fond tendre. Il se donne à lui-même la lumière et l'éclat. A toute heure il est autre, et toujours frais et entier. Il est exécuté dans le plus étroit espace ; le plus petit cadre l'entoure ; cependant toute grandeur qui le frappe, tu ne la connais que par ce tableau.

Et peux-tu me nommer encore ce crystal ? Nulle pierre précieuse ne l'égale en valeur ; il brille sans jamais brûler, il attire à lui tout l'univers. Le ciel même se peint dans son cercle merveilleux. Et pourtant ses reflets sont encore plus beaux que ce qu'il reçoit du dehors. (2)

(1) La Charrue.

(2) L'œil.

Des Presses à air dilaté d'Eusèbe Sénéchal, 4 rue St. Vincent, Montréal.